



# Vivre dignement ma retraite : 60 ans à taux plein, j'y tiens !

**Mardi 12 octobre 2010**

## Tous en grève pour nos retraites !

### Grande journée de grèves et de manifestations

Tous les sondages mettent en exergue que 71 % des salariés sont opposés au report de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans.

Les manifestations et les grèves des 7 et 23 septembre, du 2 octobre (plus de 3 millions de manifestants dans les rues), ont fait la démonstration que les travailleurs, les retraités, les privés d'emploi de ce pays rejettent massivement le projet gouvernemental des retraites.

SARKOZY et son gouvernement refusent d'en tenir compte et foncent à la « hussarde », avec pour seul objectif, satisfaire l'appétit vorace du MEDEF, des actionnaires, des spéculateurs et des marchés financiers, toujours avides d'argent frais et facile, qui n'attendent que le feu vert pour mettre la main sur les retraites et recueillir des sommes astronomiques. Une situation qui plongerait les futurs retraités dans une pauvreté absolue et casserait notre système solidaire.

### **Salarié(e)s INTERIMAIRES, salarié(e)s PERMANENTS des ETT L'Union Syndicale de l'Intérim CGT, s'adresse à vous :**

Que l'on soit salarié intérimaire, en mission ou au chômage, salarié en CDI dans les entreprises de travail temporaire, nous avons tous notre place dans ce mouvement qui grandit de jour en jour.

**Votre participation dans les manifestations et les grèves des prochains jours va être déterminante.**

Dans de nombreuses localités, la mobilisation s'est élargie à un grand nombre d'entreprises du privé. Le conflit rentre dans une nouvelle phase. Aujourd'hui, il est indispensable d'accélérer le rythme et l'intensité des mobilisations.

**C'est pourquoi l'Union Syndicale de l'Intérim CGT vous appelle à participer le mardi 12 octobre à une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays.**

#### **Intérimaires :**

Débrayer sur les chaînes, empêcher les grues de tourner sur les chantiers et dans les usines. Avant toute initiative, faites-vous connaître auprès du syndicat CGT de l'entreprise utilisatrice où vous êtes en mission et suivez les consignes qui vous seront données, ou de l'USI-CGT [contact@usi.cgt.fr](mailto:contact@usi.cgt.fr)

C'est un moyen de vous couvrir pour assurer la continuité de votre mission ! Rejoignez les manifestations !

#### **Salarié(e)s d'agence, des sièges et plateaux techniques :**

Cessez le travail, informez le syndicat de votre entreprise ou l'USI-CGT et rejoignez les manifestations qui seront prévues dans votre localité.

Vous pouvez consulter la carte des manifestations en allant sur le site de l'USI-CGT [www.usi.cgt.fr](http://www.usi.cgt.fr)

## Défendre notre système de retraite, c'est défendre notre avenir !

Le gouvernement a rejeté toutes les propositions de la CGT et s'aligne sur les demandes du MEDEF.

- Allongement de la durée de cotisations à 43,5 ans
- Recul de l'âge de la retraite à 63 ans au lieu de 60.

L'escalade vers le départ à 65 et 70 ans est donc engagée.

**Les salariés intérimaires et permanents ainsi que les privés d'emploi refusent de faire des sacrifices supplémentaires pour le patronat et les marchés financiers.**

### **L'USI-CGT exige :**

- le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.
- 37,5 années de cotisation, intégrant les années d'études et de recherche d'emploi.
- **la reconnaissance de la pénibilité au travail et le droit anticipé à la retraite à 55 ans.**

**Le 12 octobre,  
TOUTES et TOUS EN GREVE !**

**Soyons des milliers d'intérimaires et permanents  
à manifester pour une société plus juste, égalitaire et  
solidaire.**

**Ne restez pas isolé(e) ! Rejoignez le syndicat !**

Pour être plus efficace et sortir du piège de l'isolement, plusieurs milliers de salariés ont choisi, dans le cadre de leur mobilisation pour les retraites, de se syndiquer et de rejoindre la CGT.

Pour vous défendre, faire prévaloir la justice sociale, nous vous invitons à envisager, à votre tour, votre adhésion à la CGT.

### **COUPON D'ADHESION A RETOURNER A L'USI-CGT**

Case 460 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil cedex ☎ 01 48 18 84 16 Fax 01 48 18 82 59

[E.mail : contact@usi.cgt.fr](mailto:contact@usi.cgt.fr) [Site internet : www.usi.cgt.fr](http://www.usi.cgt.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Téléphone : .....

Signature :

**La cotisation syndicale mensuelle est à 1 % du salaire net, avec un minimum de 10 €. Vous pouvez payer par mandat ou par chèque à l'ordre de l'USI-CGT.**

**Dès réception de votre règlement, vous recevrez votre carte d'adhérent et de la documentation concernant le travail temporaire.**